

Prix de l'énergie : les entrepreneurs régionaux tirent la sonnette d'alarme et appellent à des mesures d'urgence !

Les entrepreneurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur -TPE, PME, grands groupes, commerçants, agriculteurs, artisans, professions libérales ou acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire-, concernés par l'avenir de leurs territoires, se sont constitués en un *Collectif des acteurs économiques* pour faire entendre leur voix et peser dans le débat.

À cette occasion, le *Collectif* -réunissant 8 organisations- publie ce **26 septembre 2022** un communiqué commun afin d'alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur les conséquences de l'explosion des prix de l'énergie (multiplié par 10 ou 15 pour l'électricité). Des mesures, à court et moyen termes, doivent être mises en œuvre.

Afin d'éviter les arrêts de production et protéger les entreprises de nos territoires, **nous demandons aux autorités d'œuvrer au niveau européen afin de plafonner dans les meilleurs délais les prix de l'électricité**, à l'instar des décisions prises par nos voisins espagnols et portugais. Nos entreprises **disposeraient ainsi d'un « bouclier énergétique européen »**, en attendant la remise à plat des règles actuelles du marché de l'électricité au sein de l'Union, comme l'envisage Bruxelles.

Également, parce que la situation réclame des solutions d'urgence, **nous demandons une réelle simplification des règles d'indemnisation pour les entreprises les plus impactées par les prix de l'énergie**, faute de quoi tout dispositif sera inefficace.

Ces mesures que nous appelons de nos vœux **n'exonèrent en rien les entreprises et leur capacité d'adapter leur consommation d'énergie**. L'objectif du gouvernement de parvenir à une baisse de 10 % de la consommation énergétique cet hiver est réaliste et sera atteint grâce à la mobilisation des entreprises, qui ont pleinement conscience des enjeux pour elles, pour leurs collaborateurs et pour l'ensemble de notre région.

À **plus long terme**, la situation appelle à l'élaboration d'un **nouveau modèle économique, moins énergivore, plus résilient et durable**. Il s'agit d'un enjeu clé dans la reconquête d'une souveraineté énergétique et industrielle européenne. Les entrepreneurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à leur niveau, y prendront toute leur place.

CONTACTS PRESSE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

CCI	Valérie Marquet	06 16 80 04 44	valerie.marquet@paca.cci.fr
CMA	Etienne Riffaud	04 88 92 59 58	e.riffaud@cmar-paca.fr
CRESS	Sophie Reynaud	06 48 76 16 61	sophie.reynaud@cresspaca.org
CPME	Samah Ben Dhia	06 61 62 10 26	s.bendhia@cpmesud.fr
MEDEF	Kevin Figuière	06 51 55 92 52	kfiguiere@medefsud.com
U2P	Aurélie Masure	06 80 66 63 26	amasure.paca@u2p-france.fr
FRSEA	Hakim Azgrar	06 16 86 29 53	hakim.azgrar@reseaufnsea.fr

